

Conditions générales d'utilisation Pledg

1- Objet

Les présentes « conditions générales d'utilisation » ont pour objet l'encadrement juridique du moyen de paiement intitulé « PLEDG » permettant à un acheteur appelé « LEADER » et souhaitant partager un paiement avec une ou plusieurs personnes (les « PLEDGERS »), d'acheter instantanément un ou plusieurs Produits ou Services proposés par un site marchand proposant ledit moyen de paiement (le CLIENT) sans cependant faire l'avance pour les PLEDGERS ni attendre que ceux-ci aient payé leur part. Sauf disposition expresse contraire, toute nouvelle caractéristique qui améliore ou augmente un ou plusieurs services existants ou tout nouveau service lancé par PLEDG sera soumis aux présentes Conditions. Des conditions Particulières à certains services peuvent compléter les présentes Conditions Générales. Elles sont alors précisées lors de la présentation du service concerné. Tout formulaire d'inscription affiché en ligne fait partie intégrante des présentes dispositions. L'utilisation du service PLEDG implique également l'acceptation des conditions générales d'utilisation de tout service nécessaire à son fonctionnement et en particulier de la solution de paiement MANGOPAY

2- Utilisation

Toute personne physique ou morale qui visualise ou utilise le Service PLEDG par quelque moyen que ce soit, ou a fortiori suit la procédure d'enregistrement et/ou met en œuvre les Services proposés par PLEDG revêt la qualité d'« UTILISATEUR » qui induit l'acceptation irrévocable et définitive de l'intégralité des Conditions Générales d'Utilisation. Tout manquement à ces règles pourra entraîner la suspension ou la résiliation du compte et du droit d'accès et le refus immédiat et pour le futur de l'accès à tout ou partie du Service PLEDG. Ces conditions prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par PLEDG. Les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de l'inscription par l'Utilisateur. Toutefois, PLEDG se réserve de pouvoir modifier ses conditions à tout moment, conformément aux dispositions de l'article 20-.

3- Description

Le moyen de paiement « PLEDG » permet au CLIENT d'être réglé instantanément pour la totalité des Produits ou Services grâce à un paiement effectué par PLEDG pour le compte du LEADER via la solution de paiement MANGOPAY. PLEDG effectue ce paiement à la place du LEADER dès lors qu'une préautorisation « 3D Secure » sur la carte bancaire de ce dernier a été réalisée avec succès, pour la totalité des Produits ou Services commandés. L'utilisation du service PLEDG implique l'ouverture automatiquement réalisée par PLEDG d'un COMPTE DE PAIEMENT par chaque ACHETEUR (LEADER ET PLEDGERS) dans les livres de MANGOPAY, agréé en qualité d'Etablissement de paiement et habilité à fournir les services d'acquisition d'ordres de paiement (service 5 du II de l'article L.314-1 du Code monétaire et financier). Les CGU de MangoPay sont accessibles sur les pages des parcours LEADER et PLEDGERS.

4- Capacité et Pré requis

Le Service PLEDG est ouvert à tous et destiné au grand public. Tout Utilisateur qui souhaite accéder au service doit toutefois être capable juridiquement de contracter (majeur non protégé) et de proposer ou bénéficier des services en question. L'Utilisateur se doit d'avertir PLEDG sans délai de toute modification de sa situation à ce titre et PLEDG se réserve la possibilité de mettre en place tout contrôle et d'effectuer toute demande afin d'obtenir la confirmation des conditions de réalité de l'usage de son service par l'Utilisateur

5- Pré requis techniques

Afin d'accéder au Service, il est nécessaire de disposer d'un accès à Internet (les éventuels frais correspondants sont à la charge de l'Utilisateur). Il est nécessaire de disposer de tout matériel

nécessaire, et notamment d'un terminal, ou de tout autre outil de connexion, afin d'assurer cette connexion au réseau Internet et au téléchargement de Contenus. Le Service est optimisé pour les navigateurs ou systèmes d'exploitation les plus courants. La compatibilité du Service avec un autre type de configuration ne peut être garantie. Dans le cas où l'utilisation du Service nécessiterait le téléchargement d'un logiciel spécifique, l'Utilisateur s'engage à ne pas installer, copier ou utiliser ce logiciel avant d'avoir préalablement acquiescé aux termes de ladite licence.

6- Processus de formation des engagements

a. Enregistrement sur le Service

À l'issue du parcours de commande sur le site du CLIENT, l'UTILISATEUR a la possibilité, parmi les différents modes de paiement proposés, d'opter pour l'utilisation du service PLEDG. Dans ce cas, il est alors renvoyé vers le service PLEDG, qui lui indique le montant total du paiement envisagé ainsi que les informations qu'il a communiquées sur le site du CLIENT qui seront utilisées pour permettre de ventiler les paiements entre les PLEDGERS. Le LEADER a la possibilité de saisir les adresses e-mail ou les numéros de téléphone mobile des différents PLEDGERS qui ont vocation à participer au paiement. Les PLEDGERS recevront une fois la préautorisation effectuée avec succès sur le compte bancaire du LEADER un email et/ou SMS à l'adresse indiquée les invitant à payer la part qui leur revient dans le cadre du paiement du montant global. Ils sont alors invités à payer leur part instantanément. Avant de procéder au paiement, l'Utilisateur coche la case « j'accepte les Conditions Générales d'Utilisation ». Lorsque l'Utilisateur clique sur l'icône "Valider" à l'issue du processus d'enregistrement, l'Utilisateur déclare irrévocablement accepter en connaissance de cause l'inscription à PLEDG, les éventuels frais et commissions y afférents ainsi que l'intégralité des conditions générales d'utilisation applicables à cette inscription (les présentes conditions) ainsi que celle du service MANGOPAY, pleinement et sans réserve. PLEDG recommande à ses Utilisateurs de stocker au plan informatique ou d'imprimer une copie de l'enregistrement. Pour toute inscription, PLEDG transmet dans les meilleurs délais, à l'adresse mail que l'Utilisateur aura communiquée, une confirmation d'inscription par courrier électronique reprenant l'ensemble des informations communiquées par l'Utilisateur. L'engagement ne sera réputé conclu qu'à compter de la réception de la confirmation de l'inscription.

b. Préautorisation et paiement des parts

Après avoir renseigné les coordonnées des PLEDGERS, le LEADER est renvoyé vers une page permettant de procéder à une préautorisation bancaire 3D SECURE via la solution de paiement MANGOPAY, pour le montant total à payer auquel s'ajoutent les frais et commissions perçues par PLEDG le cas échéant. Si la préautorisation est effectuée avec succès, PLEDG procède au paiement au profit du CLIENT du montant de l'Achat. En vertu de la préautorisation effectuée avec succès, PLEDG détient le droit de prélever sur le compte bancaire du LEADER une somme pouvant aller jusqu'au montant total de l'ACHAT, pendant une durée sept jours maximum. Simultanément au versement au profit du CLIENT du montant de l'ACHAT, une notification par email et/ou SMS est envoyée à chaque PLEDGER. La notification contient un lien vers une page de paiement hébergée par MANGOPAY, de sorte que chaque PLEDGER puisse instantanément payer sa part. Chaque PLEDGER a alors accès à une page de paiement via la solution de paiement MANGOPAY et doit renseigner ses coordonnées de carte bancaire sur la page de paiement pour rembourser à PLEDG sa quote-part de l'achat. Le LEADER qui a déjà réalisé cette opération à l'occasion de la préautorisation sera débité par PLEDG pour sa part et des éventuelles parts impayées des PLEDGERS au plus tôt immédiatement après le dernier remboursement PLEDGER et au plus tard quarante huit (48) heures maximum après le paiement par PLEDG du montant de l'Achat. Chaque quote-part ainsi collectée alimente le COMPTE DE PAIEMENT de PLEDG.

c. Paiement du client

Dès la préautorisation effectuée avec succès sur le compte bancaire du LEADER, PLEDG procède au paiement au profit du CLIENT du montant de l'achat des produits ou services. PLEDG adresse une confirmation au CLIENT pour que ce dernier puisse procéder à la délivrance des biens ou services achetés au profit du LEADER. Le LEADER est ainsi redirigé vers une page du SITE INTERNET du CLIENT qui confirme le succès de l'opération et la délivrance, le CLIENT se chargeant également de la notification par e-mail de là l'achat de produits ou services et de la communication de toute information réglementairement nécessaire, notamment dans le cadre de l'information des consommateurs

7- Compte d'Utilisateur et informations de connexion

Tout Utilisateur du Service PLEDG s'engage, :

- A fournir des informations réelles, exactes, à jour et complètes comme demandé dans tout formulaire ;
 - A maintenir et remettre à jour régulièrement les données d'inscription afin de les conserver réelles, exactes, à jour et complètes dans le cadre d'utilisation successive.
- A l'issue de la procédure d'enregistrement, chaque Utilisateur se voit attribuer ou choisit un mot de passe strictement personnel, individuel et inaccessible. L'Utilisateur est seul responsable de la conservation du caractère confidentiel du compte et du mot de passe et de toutes actions qui pourront être faites sous l'identification du compte et/ou avec le mot de passe. L'Utilisateur s'engage :
- à informer immédiatement par email PLEDG de tout vol ou perte de son mot de passe, de toute utilisation non autorisée du compte et/ou du mot de passe et de toute atteinte à la sécurité dont il a connaissance. PLEDG procédera alors au remplacement du mot de passe. La déclaration de perte ou de vol pourrait entraîner la destruction pure et simple des informations et fichiers stockés, sans aucun droit à indemnisation, ce dont l'Utilisateur est parfaitement informé.
 - à s'assurer qu'il se déconnecte à l'issue de chaque session. PLEDG ne pourra être tenue responsable de toute perte ou dommage survenant en cas de manquement aux obligations du présent article.

8- Désactivation / résiliation de Compte d'Utilisateur

PLEDG se réserve le droit de suspendre ou d'annuler tout enregistrement en cas de défaut et/ou d'inexactitude de toute information nécessaire et ne saurait être tenue responsable de l'impossibilité dans laquelle il pourrait être d'honorer l'inscription en ce cas. En outre, PLEDG se réserve le droit de suspendre ou de refuser toute enregistrement d'un Utilisateur avec lequel existerait un litige relatif à l'utilisation du service ou dans le cadre d'une inscription antérieure, ou en cas de non-réception de documents justificatifs ou de réception de documents jugés non conformes. PLEDG se réserve aussi le droit d'utiliser un moyen technologique, juridique, opérationnel ou autre à sa disposition pour faire valoir les dispositions des présentes Conditions, notamment en bloquant l'accès au Service PLEDG. PLEDG se réserve le droit de filtrer, d'éliminer, de refuser, d'accepter, d'envoyer, d'afficher ou de transmettre tout contenu, sans préavis et sans aucune responsabilité d'aucune sorte et d'évincer tout UTILISATEUR et d'entreprendre, le cas échéant, toute poursuite qu'un contenu, une information ou un comportement illicite pourraient justifier. L'UTILISATEUR peut solliciter la désactivation son compte sur le Service, à tout moment et pour quelque raison légitime, en utilisant la procédure indiquée sur son compte en suivant les instructions qui s'affichent. La désactivation s'entend par le fait de rendre inaccessible les informations relatives, l'Utilisateur pouvant revenir à volonté. Si l'Utilisateur demande une suppression définitive et irrévocable des informations, il devra y procéder par courrier ou e-mail en fournissant la copie d'un titre d'identité comportant une signature afin d'éviter toute usurpation d'identité à l'occasion des suppressions de compte. La suppression totale des informations en ligne ainsi que sur les serveurs hébergeant le service PLEDG sera effective le cas échéant dans un délai de 1 (UN) mois, sous réserve de dispositions

réglementaires obligeant toutefois PLEDG à la conservation de données relatives à des transactions bancaires et des achats en ligne.

9- Sécurité et légalité

a. Sécurité

PLEDG est particulièrement soucieuse du respect de la sécurité, de ses Utilisateurs. L'Utilisateur s'engage à n'utiliser les informations concernant les Services que pour ses besoins propres et pour les seules finalités visées au présent engagement, ainsi qu'à ne pas développer ou commercialiser tout ou partie du Service Internet ou des Services susceptibles de le concurrencer. L'Utilisateur s'engage à ne pas utiliser le Service et en particulier son compte utilisateur, de quelque manière que ce soit, dans un cadre illégal, non conforme à la réglementation ou attentatoire aux droits d'un tiers PLEDG, ou toute personne ou entité désignée par elle sera en droit de supprimer ou de retirer tout contenu qui violerait les termes des présentes ou serait répréhensible de toute autre façon. Enfin, PLEDG se réserve également le droit de suspendre le compte de l'Utilisateur ou de limiter la faculté de celui-ci de transmettre ou produire tout contenu. Enfin, l'Utilisateur reconnaît et accepte que si PLEDG protège le contenu contre les accès frauduleux, elle peut néanmoins être amené à le divulguer, pour se conformer aux lois en vigueur ou si de bonne foi, elle pense qu'une telle mesure est nécessaire :

- dans le cadre d'une procédure judiciaire ;
- pour faire respecter les Conditions d'Utilisation du Service;
- pour répondre à des plaintes arguant de la violation des droits de tiers ;
- pour protéger les droits ou les intérêts de PLEDG, de ses Utilisateurs ou encore du public

b. Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme

PLEDG a recours en tant que distributeur à une solution de paiement MANGOPAY qui est soumis à l'ensemble de la réglementation relative à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme. PLEDG pourra donc être amené à répercuter toute décision aux réactions de MANGOPAY à l'égard de l'utilisateur. En effet, en application des dispositions de droit français et luxembourgeois, relatifs à la participation des organismes financiers à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement des activités terroristes, MANGOPAY est tenu de s'informer auprès de tout Utilisateur pour toute opération ou relation d'affaires de l'origine, de l'objet et de la destination de l'opération ou de l'ouverture du Compte. Il doit, par ailleurs, réaliser toutes les diligences nécessaires à l'identification de l'Utilisateur et le cas échéant, du Bénéficiaire effectif du Compte et/ou des Opérations de paiement liées à celui-ci. L'Utilisateur reconnaît, dans le cadre de l'usage du service PLEDG, que MANGOPAY peut mettre un terme ou reporter à tout moment l'usage d'un identifiant, l'accès à un Compte ou l'exécution d'une opération ou d'un Remboursement en l'absence d'élément suffisant sur son objet ou sa nature. Il est informé qu'une opération réalisée dans le cadre des présentes peut faire l'objet de l'exercice du droit à la communication de la cellule de renseignement financier nationale. L'Utilisateur peut, conformément à la réglementation, accéder à toutes les informations ainsi communiquées sous réserve que ce droit d'accès ne remette pas en cause la finalité de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme lorsque ces données sont relatives au demandeur.

10- Modalités d'administration

PLEDG peut appliquer des règles générales et des limites quant à l'utilisation du Service, et notamment, sans que cette énumération soit limitative, fixer un espace de mémoire maximum qui sera alloué sur les serveurs de PLEDG où sera hébergé le Contenu et fixer un maximum au nombre de fois où l'Utilisateur pourra accéder à un Service pendant une période donnée (ainsi que la durée maximale de chaque accès). En outre, PLEDG se réserve le droit d'interrompre temporairement l'accessibilité à ses Services pour des raisons de maintenance et/ou d'amélioration

sans droit à indemnités. Cependant, PLEDG engage à mettre en œuvre tous les moyens dont il dispose pour minimiser ce type d'interruption. L'Utilisateur est également informé que PLEDG sera libre de supprimer tout compte resté inutilisé pendant TROIS (3) années. PLEDG n'apporte aucune garantie pour la suppression ou le défaut de stockage de tout message, de toute communication ou de tout autre Contenu diffusé ou transmis via le Service

11- Limitation des responsabilités

a. Relations entre les UTILISATEURS et les CLIENTS

D'une part, PLEDG n'intervient en aucune manière dans les relations juridiques et commerciales et les éventuels litiges intervenant entre le CLIENT (les sites marchands) et les UTILISATEURS (LEADER et PLEDGERS). PLEDG n'exerce donc aucun contrôle sur la conformité, la sécurité, la licéité, les caractéristiques et le caractère légal ou approprié des produits et services proposés par le CLIENT. A cet égard, il appartient à l'UTILISATEUR de prendre toutes les informations utiles avant de procéder à l'achat d'un produit ou service, la collecte de fonds ou toute opération en toute connaissance de cause.

b. Relations entre les LEADERS et les PLEDGERS

D'autre part, l'achat réalisé au moyen du service PLEDG par le LEADER donne naissance à un engagement directement formé entre lui et les PLEDGERS auquel PLEDG est étranger. PLEDG ne pourra en conséquence être tenu responsable de l'inexécution ou de la mauvaise exécution des obligations qui en résultent, ni des préjudices éventuels causés à l'Utilisateur à ce titre. En particulier, à défaut d'accord entre le LEADER et les PLEDGERS, il est expressément convenu que le LEADER demeure irrévocablement redevable du paiement de l'intégralité du prix de l'achat des biens et services au CLIENT et de tous frais ou commissions perçues le cas échéant appliqué par PLEDG.

c. Incidents de paiement

En cas d'échec de toute procédure de paiement, que ce soit de la part du LEADER ou de celle d'un ou de plusieurs PLEDGERS, il est expressément convenu que le LEADER demeure irrévocablement redevable du paiement de toute somme concernée dans le cadre du montant total de l'achat. En particulier, en cas de procédure d'opposition effectuée sur la Carte Bancaire du LEADER entre l'action de préautorisation et le paiement par le LEADER, il est expressément convenu que celui-ci demeure redevable de l'intégralité des sommes dues en vertu de l'achat au CLIENT via l'avance effectuée par PLEDG. Dans ce cas, le LEADER s'engage à informer sans délai PLEDG de toute procédure d'opposition et à payer immédiatement par tout autre moyen toute somme due à PLEDG. PLEDG se réserve le droit de mettre en œuvre toute procédure de recouvrement des sommes qui seraient dues, ainsi que de tous intérêts, frais et débours nécessaires. Le cas échéant, PLEDG se réserve le droit de mettre en œuvre de procédure judiciaire pour faire valoir ses droits, et de solliciter des poursuites pénales le cas échéant en cas notamment d'escroquerie ou d'abus de confiance de la part d'un utilisateur.

d. Disponibilités du service

PLEDG est accessible par le réseau Internet 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 et s'engage à tout mettre en œuvre pour assurer la permanence, la continuité et la qualité des Services proposés. Néanmoins, du fait des caractéristiques et limites de l'Internet, que l'Utilisateur déclare connaître, PLEDG ne peut en aucune manière être tenue responsable :

- Des vitesses d'accès depuis d'autres Services dans le monde, de ralentissements, ou de difficultés d'accès aux données de l'Utilisateur,
- Du non-acheminement de communications électroniques, du fait des mêmes limitations et caractéristiques de l'Internet,

- En cas d'altération des informations ou des données durant le transfert par un quelconque moyen de télécommunication ou par tous autres moyens,
- De la contamination par virus des terminaux, données et/ou logiciels de l'Utilisateur, dont la protection incombe à ce dernier;
- Des intrusions malveillantes de tiers sur l'espace de l'Utilisateur ou du piratage des données, malgré les mesures raisonnables de sécurité mises en place,
- En cas de dommage résultant de la perte, de l'altération ou de toute utilisation frauduleuse de données, de la transmission accidentelle de virus ou autres éléments nuisibles, de l'attitude ou comportement d'un tiers, de la non-conclusion d'une opération.
- Des intrusions malveillantes de tiers sur l'espace de l'Utilisateur ou du piratage des données de l'Utilisateur, malgré les mesures raisonnables de sécurité mises en place,
- Des dommages que pourraient subir les équipements connectés au Centre Serveur, ceux-ci étant sous l'entière responsabilité de l'Utilisateur, dommages quelconques, directs ou indirects, matériels ou immatériels résultant notamment de la consultation et/ou de l'utilisation de ce Service Internet (ou d'autres Services qui lui sont liés) et des éventuelles applications en téléchargement, comme de l'utilisation des informations textuelles ou visuelles, qui auraient pu être recueillies et notamment de tout préjudice financier ou commercial, de pertes de programmes ou de données dans son système d'information.
- Des détournements éventuels des mots de passe, codes confidentiels, et plus généralement de toute information à caractère sensible pour l'Utilisateur dès lors que ce dernier y a contribué.
- De la perte des données de l'Utilisateur. PLEDG est un Service Internet en ligne d'affichage et de partage d'informations et de mise en relations, mais ne constitue pas une plate-forme d'archivage ni de sauvegarde. Ceci étant, PLEDG met tout en œuvre pour que le système fonctionne dans les meilleures conditions possibles.
- D'une demande d'interruption temporaire ou définitive de la plateforme émanant d'une autorité administrative ou judiciaire compétente, ou notification d'un tiers au sens de l'article 6 de la LCEN.

12- Preuve des engagements

PLEDG et l'Utilisateur conviennent que l'utilisation du compte de l'Utilisateur par lui-même ou par un tiers fera preuve entre eux de l'acceptation de toute transaction avec PLEDG comme avec un autre Utilisateur, quel qu'en soit le contenu et quel que soit le support utilisé. Les informations enregistrées par le système sont considérées comme valant preuve de la nature, du contenu et de la date des transactions conclues. Ces modalités de preuve constituent une présomption irréfragable. PLEDG pourra se prévaloir, notamment à des fins probatoires, de tout acte, fichier, enregistrement, rapport de suivi, statistiques sur tous supports dont le support informatique établi, reçu ou conservé directement ou indirectement dans une base de données.

13- Garanties sur les services proposés

L'Utilisateur est informé sur le Service PLEDG des caractéristiques essentielles des Services proposés. Cependant l'Utilisateur est invité à prendre connaissance de toute autre information complémentaire fournie. Aucune garantie expresse ou tacite ne peut être accordée par PLEDG à ce sujet. En particulier, PLEDG ne pourrait en aucun cas être tenue responsable de tout dommage intervenant après la mise en relation. Il est rappelé que les descriptions des Services proposés, que ce soit des textes ou des photographies illustrant ces Services proposés, n'entrent pas dans le champ contractuel. Aussi, si des illégalités, erreurs, impropriétés, imprécisions, non-conformités y sont introduites, la responsabilité de PLEDG ne saurait en aucun cas être engagée. PLEDG garantit que les services de mise en relation, et uniquement ces derniers, font l'objet de tous les soins nécessaires afin d'assurer leur efficacité par rapport à la description qui figure sur le Service Internet à la date de l'inscription.

14- Délai de rétractation

Dès lors qu'il n'a effectué aucune transaction par l'intermédiaire de PLEDG, l'Utilisateur dispose, le cas échéant et selon sa qualité, de la possibilité d'exercer la faculté de rétractation prévue par le Code de la Consommation (article L 121-16 et suivants) en révoquant son inscription à tout moment et en particulier en l'espace d'un délai de quatorze (14) jours à compter de la conclusion de l'inscription sans l'indication de motifs via un formulaire. La présentation de la révocation est aussi possible par courrier postal ou courriel. L'expédition en temps voulu de la rétractation fait foi du respect du délai de rétractation. Toutefois, conformément au Code de la Consommation (articles L 121-20 et suivants), dans le cadre d'un contrat conclu à distance, il est précisé que s'agissant d'un Service de mise en relation dont le bénéfice est susceptible d'être immédiatement retiré de son utilisation, l'Utilisateur n'est pas censé bénéficier d'un droit de rétractation sans pénalités et sans indication du motif. Le droit de rétractation prend donc prématurément fin, dans le cas où le contrat a été accompli intégralement par l'Utilisateur qui, en effectuant une transaction, sollicite expressément qu'expire le délai de rétractation. En effet, compte tenu du fait que l'inscription de l'Utilisateur consiste en la fourniture par PLEDG de Services d'information, de partage et de mise en relation, et qu'en tout état de cause l'Utilisateur souhaite que PLEDG commence instantanément l'exécution de sa prestation de service de mise en relation avant l'expiration d'un délai de 14 jours suivants la confirmation de l'inscription, PLEDG et l'Utilisateur conviennent dans ce cas que ce dernier renonce à exercer son droit de rétractation.

15- Propriété Intellectuelle

La structure générale, ainsi que les textes, images animées ou non, sons, savoir-faire de PLEDG, et tout autre élément composant le Service y compris la technologie sous-jacente, sont la propriété de PLEDG, du Service et de tiers (notamment MANGOPAY) ayant éventuellement autorisé PLEDG à les exploiter, que ce soit sous le régime propriétaire ou libre. Sauf dispositions explicites ou liées à la licence employée, il est interdit de reproduire, modifier, transmettre, publier, adapter, sur quelque support que ce soit, ou exploiter de quelque manière que ce soit, tout ou une partie du Service sans l'autorisation écrite au préalable de PLEDG Ceci constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Il en est de même des bases de données figurant, le cas échéant, sur le Service Internet qui sont protégées par les dispositions de la loi relative à la protection des bases de données, et dont PLEDG est producteur. Les données consultables sur le Service Internet ne peuvent donc en aucune manière faire l'objet, même partiellement, d'aucun prêt, échange ou cession, d'aucune extraction totale ou partielle des données et transfert sur un autre support. Les signes distinctifs exploités par PLEDG et ses partenaires, ainsi que les logos figurant sur le Service Internet sont déposés par leurs titulaires respectifs. Toute reproduction totale ou partielle de ces signes distinctifs, marques ou logos, effectuée à partir des éléments du Service Internet sans l'autorisation expresse de PLEDG, est donc prohibée, au sens de l'article L.713-2 du Code de la propriété intellectuelle

16- Données personnelles

a. Dispositions générales

Les informations utilisées pour utiliser le moyen de paiement « PLEDG » sont nécessaires et obligatoires pour la création des comptes des Utilisateurs et la création de comptes MANGOPAY. L'utilisateur accepte par conséquent que les informations communiquées soient utilisées par PLEDG et par MANGOPAY. En particulier, les adresses électroniques pourront être utilisées par le PLEDG pour l'administration, la gestion et l'animation du service. En application de la réglementation sur la protection des Données à Caractère Personnel et en particulier de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'Utilisateur dispose d'un droit d'opposition (article 38 de la loi) s'il justifie d'un motif légitime tel que prévu par la loi,

d'un droit d'accès (article 39 de la loi) et de rectification (article 40 de la loi) des données le concernant. Les Utilisateurs exercent ce droit via :

- Leur espace personnel ;
- par mail à info@pledg.co;
- par voie postale au 2 Pointe de Kervigorn, 29830 Saint Pabu ;

b. Concernant les traitements réalisés par PLEDG

PLEDG peut agir en tant que responsable des traitements mis en œuvre dans le cadre de la relation commerciale entretenue avec le CLIENT (le site marchand proposant les produits ou services achetés). S'agissant des données attachées au CLIENT, au LEADER et aux PLEDGERS et collectées directement par PLEDG, PLEDG s'engage à effectuer l'ensemble des formalités administratives nécessaires à l'exploitation des Données à Caractère Personnel qu'elle détient, telles que les démarches de conformité prévues par la réglementation relative à la protection des Données à Caractère Personnel. Les données du LEADER sont préalablement détenues par le CLIENT après leur recueil dans le cadre du parcours de commande des biens ou services proposés, le LEADER acceptant naturellement pour les besoins de fonctionnement du service que ces dernières soient transmises à PLEDG et par MANGOPAY. Les données à caractère personnel concernant les PLEDGERS sont quant à elle recueillies par PLEDG. Dans cette mesure, ces dernières pourront faire l'objet d'une transmission au profit du CLIENT dès lors que les PLEDGERS auront accordé leur consentement à cette transmission. Ainsi, si les Utilisateurs l'acceptent via un dispositif d'Opt-In, leurs données personnelles (nom, prénom, adresse e-mail) peuvent être transmises au CLIENT à des fins de prospection à caractère commercial. En tout état de cause, PLEDG se réserve la possibilité d'exploiter les données du LEADER et des PLEDGERS aux fins de prospection directe concernant ses propres services conformément à l'article L. 34-5 du code des postes et communications électronique modifiées le 14 mars 2016 via un dispositif d'Opt-Out. De même, PLEDG se réserve la possibilité d'exploiter les données des UTILISATEURS sous forme anonymisée en vue d'établir des statistiques et d'effectuer des études ou des analyses dans le cadre de l'amélioration de ses services, et le cas échéant au profit de tiers.

c. Concernant les traitements réalisés pour le compte exclusif du CLIENT

PLEDG peut détenir la qualité de sous-traitant du site marchand proposant les biens ou services achetés, au sens de l'article 35 de la loi du 6 janvier 1978 concernant les traitements de données mis en œuvre pour le compte du Client dans le cadre du Service et des Prestations. Dans ce cas, le CLIENT détient la possibilité d'exploiter les données du LEADER et des PLEDGERS aux fins de la prospection directe concernant ses propres services conformément à l'article L. 34-5 du code des postes et communications électronique modifiées le 14 mars 2016 via un dispositif d'Opt-Out. S'agissant des données des UTILISATEURS parmi lesquelles figurent des données à caractère personnel au sens de l'article 2 de la loi du 6 janvier 1978, PLEDG :

- N'effectuera aucune opération de traitement de données si ce n'est sur instruction du CLIENT, et ce toujours sous la responsabilité entière et exclusive du CLIENT,
 - Mettra tous les moyens en sa possession pour assurer la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel qui lui sont confiées.
 - Procèdera à la suppression de ces données.
- S'agissant des données agrégées anonymisées, PLEDG se réserve la possibilité d'exploiter les données selon :
- une anonymisation des données traitées dans le cadre des Services, PLEDG garantissant une anonymisation irréversible de chaque donnée, de telle sorte qu'il ne soit pas possible techniquement d'associer ladite donnée même indirectement aux UTILISATEURS ou au Client lui-même.

- Une utilisation autonome des dites données dans leur forme anonymisée irréversible à des fins statistiques en vue de l'amélioration des services proposés par PLEDG.

17- Liens hypertexte et connexions

Un lien simple renvoyant directement à la page d'accueil du Service PLEDG peut être mis en place sur un Service Internet tiers. Il ne s'agira pas dans ce cas d'une convention implicite d'affiliation. Dans tous les cas, tout lien, même expressément autorisé, pourra être retiré sur simple demande de PLEDG.

18- Force majeure

PLEDG ne sera pas tenue pour responsable de tout retard ou inexécution, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution serait due à la survenance d'un cas de force majeure tels que, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence, le blocage des télécommunications, le blocage d'Internet, la panne du matériel supportant le Service, l'incendie, les dégâts des eaux, le blocage des moyens de transport ou d'approvisionnement, la grève totale ou partielle. Chaque partie devra informer l'autre dans les meilleurs délais en cas de survenance d'un événement de force majeure l'empêchant d'exécuter tout ou parties de ses obligations. Le cas de force majeure suspend les obligations nées des présentes conditions particulières pendant toute la durée de son existence. Cependant si le cas de force majeure avait une durée d'existence supérieure à 1 (UN) mois consécutif, il ouvrirait droit à la résiliation de plein droit du présent conditions particulières par l'une ou l'autre des parties 8 (HUIT) jours après l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception notifiant cette décision.

19- Intégralité

Dans l'hypothèse où l'une des dispositions des présentes conditions serait nulle et non avenue par un changement de législation, de réglementation ou par une décision de justice, cela ne saurait en aucun cas affecter la validité et le respect des autres conditions. Les titres des articles n'ont qu'une valeur indicative.

20- Durée

Les présentes conditions s'appliquent pendant toute la durée de mise en ligne des Services offerts dans le cadre de PLEDG. Elles peuvent être modifiées à tout moment. Dans ce cas, PLEDG avertira l'Utilisateur par email du changement sous quinzaine. Celui-ci disposera alors de 30 (TRENTE) jours à compter de la date de réception de l'information pour dénoncer les présentes conditions en résiliant son inscription. Après ce délai, les nouvelles conditions seront considérées comme acceptées. En cas de manquement au respect de l'une des obligations des présentes conditions, il pourra être mis fin à l'accès au Service après mise en demeure restée sans effet pendant un délai de 7 (SEPT) jours. Un décompte de résiliation sera établi en tenant compte de l'éventuel préjudice.

21- Droit applicable et compétences

PLEDG, en cas de réclamation, s'efforcera de parvenir à un règlement amiable. À défaut, il sera fait application des règles habituelles de compétence. Les présentes conditions sont établies en langue française et régies par la loi française. Toutes les contestations qui pourraient s'élever entre les parties à l'occasion de l'interprétation et/ou de l'exécution des conditions seront soumises, à défaut d'accord amiable, à la compétence exclusive des juridictions compétentes selon les règles en vigueur et si la loi le permet, devant les tribunaux légalement compétents.